

---

**Classement de biens culturels mobiliers****A.M. 14-09-2012****M.B. 28-11-2012****A.M. 08-10-2012****M.B. 28-11-2012*****Erratum : M.B. 31-01-2013***

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances a classé par arrêté ministériel de la Communauté française le 14 septembre 2012 l'ensemble des 337 vestiges de l'ancienne ch sse de Sainte-Gertrude de Nivelles, avec la qualification de tr sor, conform ment au d cret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immat riel de la Communaut  fran aise.

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Sant  et de l'Egalit  des chances a class  par arr t  minist riel de la Communaut  fran aise le 8 octobre 2012 le Bassin du Commerce (hors encadrement) de Claude Monet, avec la qualification de tr sor, conform ment au d cret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immat riel de la Communaut  fran aise.

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Sant  et de l'Egalit  des chances a class  par arr t  minist riel de la Communaut  fran aise le 8 octobre 2012 le fusil de chasse de grand luxe pour cartouche   broche, avec la qualification de tr sor, conform ment au d cret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immat riel de la Communaut  fran aise.

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Sant  et de l'Egalit  des chances a class  par arr t  minist riel de la Communaut  fran aise le 8 octobre 2012 la machine   tester les lampes de mines, avec la qualification de tr sor, conform ment au d cret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immat riel de la Communaut  fran aise.

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Sant  et de l'Egalit  des chances a class  par arr t  minist riel de la Communaut  fran aise le 8 octobre 2012 la Bible de Lobbes dans sa totalit , avec la qualification de tr sor, conform ment au d cret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immat riel de la Communaut  fran aise.

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Sant  et de l'Egalit  des chances a class  par arr t  minist riel de la Communaut  fran aise le 8 octobre 2012 la Sedes Sapientiae de l'Eglise Saint-Jean l'Evang liste de Li ge dans sa totalit , avec la qualification de tr sor, conform ment au d cret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immat riel de la Communaut  fran aise.



La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances a classé par arrêté ministériel de la Communauté française le 8 octobre 2012 les six blocs formant le monument de Vervicius, avec la qualification de trésor, conformément au décret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel de la Communauté française.

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances a classé par arrêté ministériel de la Communauté française le 8 octobre 2012 le Christ de Rausa, avec la qualification de trésor, conformément au décret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel de la Communauté française.

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances a classé par arrêté ministériel de la Communauté française le 9 octobre 2012 l'ensemble de 8 affliges dans leur totalité y compris 2 écrins, avec la qualification de trésor, conformément au décret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel de la Communauté française.

